

Article 4 du décret n°87-231 du 27 mars 1987 concernant les prescriptions particulières de protection relatives à l'emploi des explosifs dans les travaux du bâtiment, les travaux publics et les travaux agricoles

Date de mise à jour : 4 Juillet 2024

Notre analyse

L'employeur doit organiser le stockage, le transport et la mise en œuvre des explosifs. Il doit notamment :

- a) établir des notes de prescriptions qui indiquent et commentent les règles à observer. Les notes sont réunies dans un cahier de prescriptions ;
- b) établir des plans de tir ;
- c) assurer la formation du personnel préposé au stockage, au transport et à la mise en œuvre des explosifs ;
- d) s'assurer que le travail est exécuté selon les prescriptions établies ;
- e) en cas d'accident, d'incident grave ou de manifestations anormales, prendre l'initiative de toutes les mesures nécessaires pour la sécurité.

Article 4 du décret n°87-231 du 27 mars 1987 concernant les prescriptions particulières de protection relatives à l'emploi des explosifs dans les travaux du bâtiment, les travaux publics et les travaux agricoles

Le chef d'établissement organise les activités relatives au stockage, au transport et à la mise en œuvre des produits explosifs.

Il doit notamment :

- a) Etablir des notes de prescriptions indiquant et commentant les règles à observer. Ces notes sont réunies dans un cahier de prescriptions ;
- b) Etablir les plans de tir ;
- c) Assurer la formation du personnel préposé au stockage, au transport et à la mise en œuvre des explosifs ;
- d) S'assurer que le travail est exécuté selon les prescriptions qu'il a établies ;
- e) En cas d'accident, d'incident grave ou de manifestations anormales, prendre l'initiative de toutes mesures nécessaires pour la sécurité.

Des outils utiles à la mise en œuvre



Travaux à l'explosif -
Certificat de préposé au tir
- Généralités

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Travaux à l'explosif -
Certificat de préposé au tir
- Option 1 Travaux
souterrains

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Emploi des explosifs:
conditions de délivrance du
permis de tir

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Un certificat de préposé au
tir délivré en Espagne est-il
valable en France ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Choisir l'explosif adapté
aux travaux du BTP

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Travaux de démolition à
l'aide d'explosifs

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)